



Actualisation devis

Par Damien6729

Bonjour,

Ma question est délicate, nous avons acheté un bien immobilier il y a 1 an, nous avons effectué des travaux pour refaire l'arrivée d'eau, nous avons signé un devis auprès de l'organisme gestionnaire de l'eau de notre région, sauf que au moment de payer la facture une ligne c'est rajouté " actualisation du prix",

se surcout est il justifié alors que nous sommes un particulier ?

l'entreprise nous justifie ce cout, car il aurait un marché publique avec l'organisme gestionnaire de l'eau et que tout les mois ce prix est révisé ,

J'ai déjà du batailler pour que la tva passe de 20% à 10% (il justifier aussi cela par le fait que pour le marché publique la tva est de 20%.

Merci beaucoup pour votre aide

Cordialement
Damien